

Politique migratoire, la transition historique du Maroc

La santé des migrants en ligne de mire

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma

«On assiste à une transformation profonde de la société marocaine en matière de politique migratoire», c'est ce qu'a souligné Aniss Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, mercredi à Rabat, lors de la rencontre organisée à l'occasion de la deuxième édition de la Semaine du migrant au Maroc. Un événement tenu en collaboration avec l'Organisation internationale des migrants, le ministère de la santé du Maroc et le ministère des affaires étrangères de la Finlande. Le thème principal de la rencontre a été «La santé des migrants : un important levier d'intégration multisectorielle au Maroc». Anis Birou a souligné lors de son intervention que les registres les plus importants en matière de migration sont la santé, l'éducation, l'emploi et le logement. L'objectif étant de sortir le migrant d'une situation de vulnérabilité à une situation d'intégration dans la société. «Le migrant est vulnérable. Un migrant non régularisé est doublement vulnérable. Un migrant non régularisé malade est triplement vulnérable», explique



M. Birou. Pour ce faire, «préserver la dignité humaine est au centre de la politique migratoire du Maroc», précise le ministre. Et d'ajouter : «Dans la stratégie marocaine en matière d'immigration et d'asile approuvée par le gouvernement le 18 décembre 2014, nous avons défini 11 programmes : 7 programmes sectoriels et 4 objectifs transversaux, et l'un de ces programmes est relatif à la santé». Malgré les efforts fournis en la matière, Anis Birou souligne que beau-

coup reste à faire. «On doit affiner et améliorer notre connaissance pour apporter les bonnes réponses», a-t-il assuré.

Selon Abderrahmane Maaroufi, directeur de la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la santé, «pour l'année 2015, le bilan des trois régions à forte concentration de migrants au Maroc, à savoir la région de Rabat-Salé-Kénitra, celle de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et celle de l'Oriental, a montré

que plus de 15.000 consultations médicales ont été desservies aux migrants au niveau des établissements de soins de santé de base, plus de 500 femmes sont suivies de façon régulière par le Programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement». De plus, 520 enfants de migrants sont couverts par le Programme national d'immunisation, et plus de 1.250 migrants ont bénéficié des prestations du programme des Infections sexuellement

transmissibles et du sida au niveau des structures de santé des trois régions sanitaires. M. Maaroufi a souligné que «pour ce même programme jusqu'au juin 2016, il y a eu la réalisation de 5.419 activités de dépistage chez les immigrants».

Lors de cette rencontre, Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme, a fait part de l'importance de cette phase que le Maroc est en train d'initier. «Nous sommes en train de vivre une véritable transition historique», a-t-il indiqué. Le président du CNDH explique que le Maroc devient une terre de destination définitive, et a été depuis longtemps une terre historique d'immigration. Cette transformation, selon Driss El Yazami, nécessite la collaboration de tous les secteurs y compris la société civile mais également tous les partenaires du Maroc. Et d'ajouter : «Ce que nous appelons intégration est un défi pour tous et suppose l'élargissement des compétences de chacun». Les migrants doivent bénéficier selon lui des droits fondamentaux dont l'égalité de traitement avec les nationaux.

Questions à Anis Birou

À chaque étape on essaye de s'améliorer

ALM : Quelles sont les principales mesures prises pour la santé des migrants ?

Anis Birou : L'un des axes les plus importants de notre politique migratoire est la santé. Lorsqu'on parle de la santé on parle de la dignité, on parle aussi du sentiment de quiétude et de sérénité qu'on peut avoir dans une société. C'est pour cela qu'il est important de conjuguer tous les efforts pour réussir cette stratégie. Nous avons commencé dès la première opération de la régularisation avec le ministère de la santé. Les chiffres dévoilés sont assez éloquentes en plus de la convention que nous avons signée pour faire bénéficier les migrants régularisés du système de prestations équivalentes au Ramed. En tous les cas, on est pratiquement à la phase finale. Ceci dit,

l'immigrant régularisé ou non régularisé a bénéficié des services de santé sans discrimination. A titre d'exemple, pas moins de 500 enfants ont bénéficié de vaccination. Tout cela témoigne de la volonté de notre pays de fournir toutes les prestations essentielles pour rendre le séjour et l'intégration plus aisés au sein de la société marocaine.

Comment le ministère compte-t-il collaborer avec la société civile dans ce domaine ?

La société civile est un partenaire extrêmement important, elle s'est impliquée depuis la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre. Ce sont des acteurs qui travaillent sur le terrain, ce sont des acteurs qui remontent l'information par rapport aux problèmes rencontrés. En outre, les

acteurs de la société civile fournissent des remarques, des suggestions et des propositions pertinentes à chaque fois parce que tout système est perfectible. A chaque étape on essaye de s'améliorer par rapport à ces remarques mais également par rapport aux évaluations que nous faisons sur le terrain.

Quelles seront justement les prochaines étapes ?

La deuxième phase a été lancée suite aux orientations de Sa Majesté Mohammed VI. Des milliers de personnes vont pouvoir bénéficier d'une régularisation de leur situation. A côté de cette phase, le programme d'intégration va également s'appliquer à toutes les personnes qui seront régularisées.



Propos recueillis par L.O